Juin 36 : l'envers du décors

Par Barthélémy Schwartz

Vous pouvez retrouver les publications d'ab irato, ainsi que d'autres revues et textes sur Internet : http://abirato.free.fr
Ab irato / BP 328 / 75525 Pairs Cedex 11 / France

Cette brochure est juste mise en page par :
* Inertie communication *
c/o Jibé lehmann / 18 avenue duchevreuil / 50120 Equeurdreville
xjibex@hotmail.com

Alors que Mai 68 est resté dans la mémoire sociale comme un mouvement social réprimé de façon combinée par le patronat, l'État, les partis de gauche et les syndicats, celle-ci n'a retenu des grèves de mai-juin 36 que les <<acquis sociaux>> du Front populaire. Pourtant, ceux-ci n'ont été que les concessions nécessaires du gouvernement de Blum à la répression du plus grand mouvement social de l'entre-deux guerres. La réédition de Front populaire, révolution manquée de Daniel Guérin [1] est l'occasion de revenir sur cette période, qui par bien des aspects est proche de la nôtre. Si le rôle joué par le PC étonnera peu (le mot historique de Thorez, <<Il faut savoir terminer une grève>>, est resté dans les annales de police sociale), celui des socialistes est moins connu. Au-delà de l'action des partis de gauche et des syndicats, les événements de mai-juin 1936 nous rappellent qu'en matière de répression sociale, on n'est jamais mieux servi que par ceux qui nous représentent et parlent en notre nom, du moins tant que la règle du jeu n'aura pas été changée.

Le mouvement des occupations est apparu de façon spontanée, prenant au dépourvu aussi bien le patronat, le gouvernement que les syndicats et les partis de gauche : << Le mouvement s'est déclenché sans qu'on sût exactement comment et où. >> (Jouhaux, secrétaire général de la CGT). Quelle a été l'attitude du patronat, de l'État et des syndicats pour faire cesser les occupations en juin 36 ? [2]

Minimiser l'ampleur des grèves, désinformation, rétention d'informations

Si le patronat dénonce très vite le caractère révolutionnaire des occupations, en revanche, socialistes, communistes et syndicats dénient tout caractère subversif au mouvement des grèves. Le 6 juin, Jouhaux déclare : << Les grèves qui se déroulent actuellement à Paris et dans toute la France ne sont ni politiques ni insurrectionnelles, elles sont strictement corporatives. >> Les séquestrations de patrons dans les usines occupées sont fréquentes dès le début du mouvement, mais à la demande du gouvernement, les syndicats font pression sur les grévistes pour que cesse cette pratique. La CGT déclare que les patrons << doivent être libres d'entrer et sortir des établissements >> et qu'il faut << éviter toute exagération, enchères démagogiques, désordre dangereux >>. Alors que, de façon générale, les patrons s'attendent en mai-juin à être dépossédés et expropriés [3], ils s'aperçoivent avec étonnement qu'ils n'ont affaire, grâce à la modération des syndicats, qu'à des revendications [4]. Chez Renault, << Lehideux [membre de la direction de l'usine] est fort surpris de la modestie des revendications ouvrières >> [5]. Dans la presse ouvrière, le ton est à la modération. << L'Humanité >> ne fait un rapprochement entre les premières grèves que le 24 mai (elles ont commencé le 11). Lorsque les grèves reprennent, dans la deuxième phase du mouvement (2-7 juin), ce n'est qu'en sixième page que << L'Humanité >> annonce la reprise des grèves. La même chose se reproduira après les accords Matignon et le renouveau des occupations. La désinformation contre les occupations est pratiquée de façon égale par le patronat, qui dénonce des séquestrations là où il n'y en a pas, et par les partis de gauche et les syndicats : il s'agit de faire plier les grévistes par tous les moyens. Salengro, ministre socialiste de l'Intérieur, publie le 6 juin un communiqué affirmant que l'agitation reflue alors que précisément elle s'accroît. Quand le mouvement refluera réellement, la presse ouvrière fera silence sur les dernières résistances des grévistes. La médiatisation de l'agitation ouvrière par les syndicats est un moyen grossier mais efficace de déformer la réalité des luttes sociales : chaque défaite des grévistes est présentée mensongèrement comme une victoire. Dans les entreprises en grève, le syndicat pratique la rétention d'informations pour isoler les grévistes du contexte dans lequel il négocie avec le patronat, officiellement en leur nom. << [Chez Renault], à mesure que les jours passent, note Simone Weil, [6] les informations données aux ouvriers par les délégués se font plus rares et moins précises. >>

Le chantage à l'intérêt national, l'étranger comme bouc émissaire

Le PC, patriotique depuis le pacte Staline-Laval de 1935, qui associe à chacune de ses manifestations le drapeau tricolore avec le drapeau rouge et << La Marseillaise >> à << L'Internationale >>, utilise le chantage à la défense nationale pour faire cesser les débordements ouvriers : << Nous estimons impossible une politique qui, face à la menace hitlérienne, risquerait de mettre en jeu la sécurité de la France. >> [7] (<< L'Humanité >> du 3 juin). Il se pose en garant de l'unité de la nation : << Les pourparlers rompus doivent être repris. C'est à l'autorité gouvernementale d'intervenir avec force auprès des syndicats patronaux pour qu'ils acceptent de donner satisfaction aux ouvriers. La situation présente, due à l'égoïsme et à l'obstination patronale, ne saurait se prolonger sans péril pour la sécurité du peuple de France.>> (idem, 6 juin). Après l'appel de Thorez du 11 juin appelant à la reprise du travail (<< Il faut savoir terminer une grève. >>), les grévistes qui continuent les occupations malgré l'opposition des syndicats et des communistes, sont ouvertement calomniés : les anarchistes et les trotskistes sont accusés, avec les fascistes, de chercher à entraîner les masses dans une aventure. Chez Renault, les communistes encouragent les manifestations d'intimidation : enterrements simulés de jaunes mais aussi de Croix de feu (extrême-droite) ou de trotskistes ; des tracts

désignent nominalement les supposés trotskistes. Il s'agit pour le PC d'opposer l'union de la nation française à l'agitation ouvrière, implicitement accusée d'encourager, en persistant, la menace hitlérienne et fasciste. L'antifascisme<I< version sa></Idevient la justification idéologique de la répression du mouvement des occupations par les organisations ouvrières elles-mêmes (PC, SFIO, syndicats). Un amalgame est fait entre les éléments étrangers aux syndicats et les étrangers qui travaillent en France. L'étranger devient le bouc émissaire. C'est le motif d'intrusion d'éléments étrangers aux syndicats qui est le prétexte au gouvernement pour prendre ses premières mesures d'ordre : << Il est vrai, déclare le socialiste Blum, qu'on a le sentiment de groupements suspects et étrangers à l'organisation syndicale. >> Le 4 juillet, le gouvernement publie une circulaire aux préfets : << La France entend rester fidèle à sa tradition de terre d'asile. Il ne serait pas cependant admissible que des étrangers puissent sur notre territoire prendre part de manière active aux discussions de politique intérieure [entendre les occupations d'usine] et provoquer des troubles et du désordre. >> A la fin du mois de juin, le mouvement est quasiment terminé dans les villes, mais il se prolonge dans les campagnes où des grèves d'ouvriers agricoles éclatent dès la mi-juin en Ile-de-France : la répression attire l'attention sur le rôle de la main-d'oeuvre étrangère dans cette agitation. Les grévistes et les manifestants sont accusés de porter atteinte à la nation, d'être la main de l'étranger. Une accusation qui ne vient pas seulement de l'extrême-droite, mais désormais aussi du gouvernement de Front populaire et des organisations du mouvement ouvrier. [8]

Négocier les revendications des grévistes à l'intérieur du consensus social

Dès 1935, face à la crise et à la menace fasciste, la CGT prône un rapprochement avec les classes moyennes : << Nous savons qu'il est dans les circonstances actuelles impossible de réaliser immédiatement [la transformation totale de l'économie] car, en la poursuivant, nous dresserions contre nous une coalition de gens dont certains, au contraire, doivent être avec nous. >> Thorez, dans son discours du 11 juin, ne s'exprime pas autrement : << Notre but, dit-il en substance, reste le pouvoir des soviets, mais ce n'est pas pour ce soir ni pour demain matin, car toutes les conditions ne sont pas réunies et notamment nous n'avons pas encore derrière nous, décidée comme nous jusqu'au bout, toute la population des campagnes. Nous risquerions même, en certains cas, de nous aliéner quelques sympathies des couches de la petite bourgeoisie et des paysans de France. >> Les syndicats s'efforcent donc de réduire les revendications ouvrières dans le cadre légaliste bourgeois. En octobre, après le mouvement des grèves, la CGT déclarera que << c'est pratiquer une véritable démocratie que [de] mettre sur le même plan droit au travail et droit de propriété, et vouloir que l'un et l'autre trouvent, par des solutions de justice sociale, leur sauvegarde. >> En période d'agitation sociale dure, pour les classes dirigeantes l'union des classes est la priorité absolue : Blum borne son action gouvernementale dans les limites du programme ultramodéré du Front populaire, il rappelle que les électeurs n'ont pas voté socialiste mais Front populaire. En écho, Thorez explique qu'il ne << saurait être question de dire que "maintenant les questions revendicatives passent au second plan et qu'il s'agit de prendre possession des usines et de placer la production sous le contrôle direct des ouvriers" : il ne faut pas compromettre l'oeuvre gouvernementale. >> Frachon, un leader communiste de la CGT, veut en finir avec les occupations d'usine pour ne pas mettre en danger l'alliance avec les radicaux (dans ce marché de dupe, au sein du Front populaire, le parti centriste des radicaux, soutenu par le puissant trust des assurances, s'opposera à toute mesure de contrainte à l'égard du patronat). Dès les premières grèves de mai 36, le Front populaire (gouvernement, partis et syndicats) et le mouvement des occupations étaient faits pour se *télescoper.*

Pour une gestion rationnelle du capitalisme

Syndicats et partis ouvriers dénoncent le caractère << irresponsable >> du patronat. Dès 1935, le Plan de la CGT plaide explicitement pour une économie dirigée reposant sur des nationalisations couvrant l'ensemble des activités, privées ou non. Bien que les idées du Plan ne soient pas retenues dans les propositions du Front populaire, l'idée d'une gestion plus rationnelle de l'économie est une idée forte dans le syndicalisme et dans les partis dits ouvriers. Le 29 mai, << L'Humanité >> explique que, si le patronat comprenait mieux ce qui se passe dans les usines, les occupations n'auraient pas eu lieu : << Le mouvement de la métallurgie de la région parisienne peut très rapidement se calmer si, du côté patronal, on est disposé à faire droit aux légitimes et raisonnables revendications ouvrières. >> [9]. Il suffirait donc d'une gestion plus rationnelle des usines pour éviter ce genre de "désagréments". Cette idée d'une gestion rationnelle et dirigée de l'économie se retrouve, en cette période de crise, également au sein d'une partie du grand patronat, qui s'exprime notamment autour des << Nouveaux Cahiers >>. Cette revue qui réunit banquiers, industriels, hauts fonctionnaires et syndicalistes propose une collaboration du patronat avec les syndicats ouvriers : << Si certains industriels français n'ont pas encore compris l'importance des changements intervenus depuis quelques mois dans l'ordre social et caressent quelque rêve chimérique de retour aux errements du passé, d'autres savent qu'une telle évolution est irrévocable. Ils sont prêts à s'y adapter et à y adapter leurs usines. >> Juin 36 est l'amorce de la société d'économie mixte en France

L'intervention de l'État : les accords Matignon

L'intervention est demandée par le patronat [10], qui ne parvient pas, malgré l'appui des syndicats, à résorber le mouvement des occupations. Si l'État intervient, c'est parce que, pour la première fois depuis 1919, l'équilibre social en France n'est plus en faveur du patronat. En accord avec ce dernier, Blum fait croire qu'il est à l'origine des accords Matignon. Ce mensonge du gouvernement du Front populaire a pour le patronat l'avantage de renforcer le prestige de l'État à un moment où le patronat a cruellement besoin de son aide, mais aussi de cacher aux grévistes la faiblesse réelle d'un patronat qui ne veut pas leur montrer qu'il est prêt à négocier [11]. Le gouvernement espère, par les accords Matignon, en échange d'acquis sociaux (contrat collectif, congés payés, semaine de 40 heures, augmentation des salaires, etc.), mettre fin en quelques jours aux occupations. Si le patronat est prêt à tout accepter pour récupérer ses unités de production (dès lors que l'essentiel, l'exploitation privée capitaliste, n'est pas remise en cause), les syndicats, en revanche, sont modérés car l'objet de la négociation est moins de monnayer au prix fort des avantages sociaux que de faire cesser à tout prix le mouvement des occupations. C'est à l'initiative du patronat, et non des syndicats, que le principe des délégués ouvriers dans les entreprises est retenu dans les négociations. Les accords Matignon consacrent ainsi le syndicalisme dans sa fonction sociale de gestion des rapports sociaux avec le patronat et l'État. Mais cette consécration ne fait que valider le rôle répressif, utile et efficace que les syndicats ont dû exercer pour mettre fin aux occupations. En ce sens, si juin 36 est une grande victoire, c'est celle du syndicalisme et une défaite du mouvement gréviste. Pour survivre, le capitalisme français a dû se modifier. La reconnaissance du syndicat comme partenaire légitime par le patronat ouvre << une ère nouvelle >> (Jouhaux), mais plus encore l'apparition de l'État comme troisième partenaire. Jouhaux dira d'ailleurs : << Cela démontre péremptoirement qu'il n'est pas nécessaire de réaliser l'État totalitaire et autoritaire pour l'élévation de la classe ouvrière à son rôle de collaboratrice dans l'économie nationale, mais le fonctionnement régulier et l'élévation de la démocratie le permettent. >>

Le patronat découvre l'utilité du syndicat en période de crise sociale

La contrepartie des acquis cédés par le gouvernement et le patronat aux grévistes lors de l'accord Matignon du 7 juin, c'est l'évacuation des entreprises. Les syndicats s'engagent à favoriser la reprise, mais insistent sur la responsabilité du patronat dans la crise sociale : << C'est vraiment maintenant que vous allez peut-être regretter d'avoir systématiquement profité des années de déflation et de chômage pour exclure de vos usines tous les militants syndicalistes. Ils n'y sont plus pour exercer sur leurs camarades l'autorité qui serait nécessaire pour exécuter nos ordres. >> Et Richemond, représentant du patronat, de reconnaître : << C'est vrai, nous avons eu tort. >> Le patronat approuve la CGT lorsqu'elle explique que si les militants syndicalistes n'avaient pas été réprimés pendant quinze ans dans les entreprises, il n'y aurait pas eu de mouvement des occupations en France. Pour le syndicat, c'est dans la perspective d'une gestion rationnelle du capitalisme que les militants syndicaux sont utiles dans les usines, pour prévenir les situations de crise et aussi, quand elles éclatent, pour aider à les dénouer. A l'issue de la convention collective de la métallurgie, le représentant du patronat, le baron Pétiet << [souhaite] vivement que le contact reste maintenu entre les deux délégations (patronat-CGT) par des réunions périodiques >>. Le patronat entend garder le contact avec un syndicat qui a fait ses preuves pour l'aider à résister aux exigences des grévistes. Certains chefs d'entreprises font pression sur les salariés non syndiqués pour qu'ils adhèrent à la CGT, le meilleur garant pour eux de ne pas avoir un débordement incontrôlé dans leur entreprise. Mais cette soudaine lucidité du patronat à l'égard des syndicats ne s'impose en juin 36 que par l'urgence de la crise sociale ; elle sera très tôt oubliée dès que la crise sera terminée. Dès septembre 1936, le patronat du textile écrit une lettre à Blum expliquant la nouvelle règle du jeu : << Les industriels du textiles de Lille ne veulent plus que leurs usines soient occupées. Ils ne veulent plus de séquestrations, de laisser-passer accordés aux patrons par les délégués d'usine, de menaces adressées au personnel qui ne partage pas la manière de voir de la CGT. Ils ne veulent plus voir de patrons bloqués chez eux ou assaillis dans leurs usines, ils ne veulent plus voir leurs bureaux et magasins occupés, ils ne veulent plus être "autorisés" à entrer dans leurs établissements pour payer leurs ouvriers, ils ne veulent plus de piquets de grève installés jour et nuit au domicile de leurs directeurs, ils ne veulent plus que leur personnel puisse être traduit en jugement par un conseil d'usine.>> Le patronat ne veut plus être humilié. En novembre 1938, une répression classique et revancharde sera décidée par le gouvernement de droite qui aura succédé à Blum : selon le témoignage d'un des leaders de la CGT de l'époque, 9 % de la population active du secteur industriel et commercial sera licencié le 1er décembre 1938 à la suite de ces dernières grèves.

NOTES :

(1) - Editions Babel/Actes Sud, 1997.
(2) - Principales sources : Juin 36, de Danos et Gibelin (La Découverte 1986) ; Juin 36, de Lefranc (Julliard, 1966) ; La France en mouvement, sous la direction de Jean Bouvier : recueil d'articles de divers auteurs, consacrés à juin 36, parus dans <<Le mouvement social>>, (Champ Vallon, 1986).
(3) - <<Rappelez-vous, les 4 et 5 juin 36, il y avait un million de grévistes. Rappelez-vous que le mouvement gagnait d'heure en heure et de proche en proche dans la France entière. Des témoins oculaires vous l'ont dit. M. Sarrault l'a dit, M. Frossard l'a dit. La panique, la terreur étaient générales. Je n'étais pas sans rapport moi-même avec les représentants du grand patronat et je me souviens de ce qu'on me disait, ou me faisait dire par des amis communs : "Alors, quoi, c'est la

révolution ? Qu'est-ce qu'on va nous prendre ? Qu'est-ce qu'on va nous laisser ?">> Blum au procès de Riom, 1942, Pottecher, Le procès de la défaite, (Fayard, 1989, p.129).

(4) - Voir les témoignages rapportés par Lefranc (op. cit., pp. 204-205).

(5) - <<Les grèves du Front populaire aux usines Renault>>, Badie, La France en mouvement.

(6) - Note sur Simone Weil.

(7) - Sauf indication contraire, les passages en italique dans les citations sont soulignés par moi.

(8) - Il faudra d'ailleurs attendre la fin du mouvement des occupations, fin juin, pour que le gouvernement publie un décret sur la dissolution des ligues d'extrême-droite.

(9) - Raisonnables, pour qui ?

(10) - Blum est contacté par le patronat trois jours après son arrivée au pouvoir, que la Bourse accueille avec satisfaction, <<car on pense généralement que le nouveau gouvernement mettra fin rapidement au mouvement de grève>> (Le Temps, 4 juin 36). Lors du procès de Riom, Blum déclarera : <<A ce moment [lorsque éclatent les premières grèves de 1936], dans la bourgeoisie, et en particulier dans le monde patronal, on me considérait, on m'attendait, on m'espérait comme un sauveur. Les circonstances étaient si angoissantes, on était si près de quelque chose qui ressemblait à la guerre civile qu'on n'espérait plus que dans une sorte d'intervention providentielle : je veux dire l'arrivée au pouvoir d'un homme auquel on attribuait sur la classe ouvrière un pouvoir suffisant de dissuasion pour qu'il lui fît entendre raison et qu'il la décidât à ne pas user, à ne pas abuser de sa force.>> (Guérin, p. 192).

(11) - Richemond déplorera ainsi <<le manque de résistance notoire d'une grande partie du patronat>>.